



**Ministère de la culture et de la communication  
Direction de l'Architecture et du Patrimoine  
Mission ethnologie**

**Le patrimoine de l'immigration en Ile-de-France**

**Rapport de synthèse**

**Introduction**

L'action patrimoniale est ancienne en France mais son champ d'application s'étend après la seconde guerre mondiale, du fait des mutations économiques et sociales qui affectent le pays. Elle correspond à une volonté de conservation de traces d'activités humaines révolues ou en voie de disparition concernant le monde rural, l'industrie, etc. En matière d'immigration, l'action patrimoniale ne se place toutefois pas dans un tel contexte de réaction face à la perte ou au sentiment de la perte. Elle s'inscrit dans le renouveau de recherches scientifiques à partir des années 1980, en particulier historiques, sur les migrations et dans l'émergence parallèle d'initiatives mémorielles ou historico-mémorielles valorisant la place des étrangers en France.

La greffe de l'approche patrimoniale aux approches historique et mémorielle a été effectuée par quelques musées comme le Musée Dauphinois et surtout la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Celle-ci en effet a explicitement pour mission entre autres de « *concevoir et de gérer un musée national de l'Histoire et des Cultures de l'immigration, ensemble culturel original à caractère muséologique et scientifique, chargé de conserver et de présenter au public des collections représentatives de l'histoire, des arts et des cultures de l'immigration* ». Mais cette volonté de faire converger patrimoine et immigration ne peut guère s'appuyer sur des recherches antérieures permettant de clarifier les définitions. Dans les années 1990, plusieurs colloques consacrés par exemple aux relations entre patrimoine et identités ignorent en effet le « patrimoine de l'immigration » bien que traitant parfois des

migrations<sup>1</sup>. Ce n'est que très récemment que cette notion a commencé à faire l'objet de quelques recherches, avec par exemple le colloque « Patrimoine des migrations, migrations des patrimoines » organisé en 2006 à Montréal et auquel participait plusieurs chercheurs français et la publication la même année du numéro 2 des Cahiers du Framespa<sup>2</sup> (université de Toulouse) sur le « Patrimoine au regard de l'immigration ».

### **La démarche d'enquête sur l'Ile de France**

Répondant à la commande de la Mission Ethnologie, Trajectoires a choisi de poursuivre cette voie consistant à aborder le patrimoine au regard des immigrés ou de l'immigration. L'association ne s'est pas engagée dans une démarche d'inventaire, laquelle paraissait vaine, au vu de la place importante de l'immigration dans la formation de la société et dans la constitution du paysage régional. Elle a préféré opter pour un travail d'enquête, c'est-à-dire d'observation et d'analyse des sens que revêt la notion de « patrimoine de l'immigration » et des logiques à l'œuvre dans la démarche de patrimonialisation, ce « processus complexe qui ressort à la fois de la pratique sociale, du classement symbolique, de l'action collective et de la procédure juridique ou règlementaire »<sup>3</sup>. Optant pour une approche territoriale, elle a confié cette mission à l'association Trajectoires. Chaque chercheur a abordé un espace spécifique, déterminé en fonction de travaux déjà menés, sur la base de liens déjà tissés par lui ou par l'association. Cependant, concernant l'approche du patrimoine de l'immigration chinoise, plusieurs sites ont été étudiés :

- Belleville et plus largement Paris et sa banlieue mais aussi un lieu patrimonial situé en Picardie (Bernard Dinh)
- Sevran (Laure Poinot et ses partenaires de Kygel Théâtre Karim Yazid et Eva Penot)<sup>4</sup>
- L'Ancienne usine Renault à Billancourt (Narguesse Keyhani)
- Val de France (Pierre-Jacques Derainne)

Trajectoires a fait appel à des enquêteurs - une documentariste et vidéaste, un architecte, chercheur en géographie et des chercheurs en science politique et en histoire –

---

<sup>1</sup> Par exemple, les Actes du colloque de Tours de 1993 sur le thème « Ethnologie et patrimoine en Europe. Identités et appartenances, du local au supranational » qui comporte pourtant une partie nommée « la production sociale de l'étranger ». Ou encore « Les Entretiens du Patrimoine. Patrimoine et passions identitaires » qui comportent toutefois un article de Maria-Teresa Penna intitulé « L'archéologie des minorités aux Etats-Unis ».

<sup>2</sup> France méridionale et Espagne : histoire des sociétés du moyen âge à l'époque contemporaine (FRA.M.ESPA)

<sup>3</sup> Michel Rautenberg, « Les communautés imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Cahiers de FRAMESPA*, n° 2 [texte en ligne].

<sup>4</sup> Par commodité, nous ne citerons désormais à propos de Sevran que le nom de Laure Poinot.

disposant de formations et d'expériences différentes. Cette pluridisciplinarité a été l'opportunité pour expérimenter différentes méthodologies. L'association a également demandé à une photographe dont un de ses travaux a porté sur la mémoire d'un hôtel de Belleville longtemps habité par des immigrés et voué à la démolition, de rendre compte de son action. Des discussions régulières ont accompagné les travaux de recherche. Cela a permis de confronter les points de vue et d'établir un cadre de réflexion commun, mais il a été laissé à chacun la liberté de définir sa méthode de travail et la forme du rendu de l'étude.

Ont ainsi été présentés à la Mission Ethnologie :

- trois rapports d'enquête (Narguesse Keyhani, Bernard Dinh, Pierre-Jacques Derainne)
- un film documentaire d'enquête, accompagné de commentaires écrits (Laure Poinot)
- un montage de photographies et de commentaires écrits (Leila Bousnina)

### **Les modalités de l'enquête**

Les rapports ont mis en évidence deux modes principaux d'appréhension du patrimoine ayant trait à l'immigration. Le premier a consisté à recueillir et analyser la parole des immigrés ou/et de personnes en contact avec eux et connaissant bien le groupe immigré concerné, dans le but d'identifier les lieux tangibles (paysagers, architecturaux, territoriaux...) et les objets emblématiques, et d'en comprendre le sens donné par les personnes interrogées. Le second a porté sur une analyse de processus locaux d'institutionnalisation patrimoniale de lieux ou d'objets liés à l'immigration.

Les études de Bernard Dinh et de Laure Poinot relèvent plutôt de la première démarche même si la première dissèque également une démarche institutionnelle de patrimonialisation (l'organisation de déplacements collectifs de Chinois, de Français d'origine chinoise et de Français de souche au cimetière chinois de Noyelles-sur-Mer où sont enterrés des ouvriers chinois de la Grande guerre). Elles se distinguent toutefois par le fait que Bernard Dinh choisit de s'appuyer sur un groupe immigré dont l'approche patrimoniale est inexistante à ce jour, le groupe chinois. Le but de ce travail a été de saisir comment les pratiques et les représentations communautaires, les récits collectifs, mettent en valeur et construisent des lieux et des objets qui font sens pour le groupe et peuvent relever d'un processus patrimonial. Laure Poinot en revanche choisit dans son enquête de confronter les points de vue de migrants de diverses provenances résidant à Sevran pour mieux appréhender les convergences et les écarts des représentations. L'étude de Narguesse Keyhani relative à l'ATRIS relève quant à elle plutôt de la seconde démarche ; elle vise en effet à montrer comment un groupe

d'anciens salariés, composés en partie d'immigrés, s'est constitué en opérateur mémoriel et patrimonial d'un lieu industriel fortement lié à l'immigration – Renault Billancourt - et le sens que revêt le patrimoine dans leur projet. L'étude de Pierre-Jacques Derainne concernant Val de France s'appuie également sur l'analyse de quelques actions mémorielles ou patrimoniales déjà entreprises, notamment celles sur le bidonville des Doucettes à Garges-lès-Gonesse.

Concernant les entretiens, les enquêteurs ont été confrontés à la difficulté d'aborder la notion polysémique de « patrimoine » avec des interlocuteurs qui dans certains cas, ne la comprenaient pas, dans d'autres, en avaient une idée très approximative. A cela s'est ajouté parfois des difficultés de compréhension liées aux différences de langage. Pour faciliter l'échange, ils ont souvent articulé les expressions patrimoine et mémoire ou substitué mémoire à patrimoine et utilisé des expressions telles que valeur, appropriation, transmission, héritage... Plusieurs enquêteurs (Laure Poinot, Bernard Dinh, Pierre-Jacques Derainne) ont considéré que les questions sur le patrimoine devaient prolonger une présentation par le témoin de son parcours migratoire mais leur questionnement n'est pas tout à fait identique. Laure Poinot a placé ses questions sur le patrimoine en fin d'entretien en espérant que ce thème soit abordé spontanément par le témoin. Il n'en a rien été concède-t-elle : *« Il nous fallait en général reposer la question lentement puis en utilisant d'autres mots, termes, ou en donnant des exemples. Nous prenions en général l'exemple des Arméniens. Si la question leur semblait à la fin compréhensible et légitime, elle semblait n'avoir, pour la plupart, que peu de sens, en tout cas aujourd'hui et dans ces termes »*. Bernard Dinh a orienté son questionnement vers les modes d'appropriation de lieux ou d'objets, la transmission aux enfants, appréhendant le patrimoine comme mémoire, comme héritage et comme source d'identité. Narguesse Keyhani a tenté dans ses entretiens de « limiter le plus possible l'usage imposé de catégories forgées a priori » dont celle de patrimoine. Pierre-Jacques Derainne a essayé également de contourner cette expression et a questionné plutôt ses interlocuteurs sur leur perception de l'ostentation, c'est-à-dire de la transmission dans l'espace public. C'est dire qu'en interrogeant les immigrés sur leur conception du patrimoine, c'est bien aussi implicitement nos propres représentations du patrimoine et des immigrés qui sont questionnées.

Les choix territoriaux et les modalités de l'enquête ont permis de recueillir des avis de migrants des deux sexes de diverses origines (Espagnols, Arméniens, Maghrébins, Africains sub-sahariens, Chinois, Cambodgiens...) et de différents âges. Mais les enquêteurs ne se sont pas entretenus qu'avec de seuls « immigrés » ; ils ont également enquêté auprès de jeunes

issus de l'immigration et auprès de Français non migrants (chercheurs travaillant sur une population immigrée, membres d'associations, élus...).

Abordons maintenant les points saillants qui ressortent d'une lecture transversale de l'ensemble des rapports en relation avec la réflexion générale sur le patrimoine.

## **PERCEPTIONS DU PATRIMOINE**

Dans l'ensemble, les témoins n'appréhendent pas d'emblée leur migration et plus généralement l'immigration à travers le prisme du « patrimoine », et vice versa. C'est-à-dire qu'ils n'établissent pas de lien direct entre le parcours migratoire, les lieux qui marquent ce parcours, la condition immigrée – si tant est qu'ils se perçoivent eux-mêmes avant tout comme « immigré » - et la démarche de patrimonialisation entendue comme conservation, ostentation et interprétation. C'est ce que soulignent par exemple de nombreux témoins immigrés ou issus de l'immigration interrogés par Laure Poinot et ses partenaires à Sevrans. A une demande de localisation du « patrimoine tangible des immigrés » dans le paysage urbain, une réponse récurrente de plusieurs Sevranaises arrivées du Maghreb ou d'Afrique noire entre 1960 et 1990, et maintenant responsables d'associations, demeure : « *rien, je ne vois rien* », précisant parfois par un mot ou une expression ce qu'elles entendent par patrimoine : « *je ne vois rien de typiquement pour nous, il n'y a pas d'école spéciale pour les arabes ou les musulmans, il n'y a rien qui m'attache* ». Une femme africaine explique ce vide : « *Vous savez, on s'adapte, l'homme s'adapte [...] nous ne cherchons pas avoir un endroit à nous qui va ressembler à l'Afrique puisque c'est pas mieux là bas. Ce qui nous manque ici c'est la tradition, la mentalité mais le matériel ça n'a rien à voir, le matériel ici c'est mieux, il faut le dire quand même* ». Une Sevranaise arrivée enfant d'Algérie dans les années 1960 ne perçoit rien dans le paysage qui lui rappelle son histoire d'enfant d'immigré. « Son » patrimoine, qu'elle perçoit implicitement comme ce qui la caractérise comme individu singulier, se situe dans un ailleurs. Elle ne s'en rappelle que quand elle se sent stigmatisée : « *il n'y a rien qui me rappelle mon patrimoine, moi ce qui me rappelle c'est quand on me regarde d'une drôle de tête et que je me dis, j'ai une tâche, ah je dois pas être d'ici [...] mais en tant que patrimoine ici dans la ville, sincèrement, comme ça spontanément rien, c'est dur à dire mais rien* ». En revanche, pour d'autres Sevranaïses issus de l'immigration, tous masculins, le patrimoine tangible est d'abord perçu comme l'hyper proximité, l'environnement proche où s'inscrivent des histoires fortes de leur jeunesse et la répétition de la vie quotidienne : la cité, les halls des bâtiments, un local associatif...

Ceci ne signifie pourtant pas que les étrangers ne se reconnaissent, individuellement ou collectivement, dans aucun élément de leur environnement. L'enquête fait ressortir d'abord une multitude d'éléments tangibles valorisés par des immigrés parce qu'ils traduisent le besoin de « reliance » symbolique au pays ou à la région d'origine ou le besoin de socialisation avec d'autres migrants compatriotes, ou originaires d'une même région : les commerces, restaurants, épiceries, les marchés, les cafés, les lieux de culte (églises arméniennes, assyrochaldéennes, mosquées, pagodes), les salles de jeux... Figurent aussi plusieurs objets de décoration et de souvenirs au sein des domiciles mais leur présence semble dépendre des contextes migratoires et des histoires personnelles. Un couple cambodgien à Sevrans exhibe les nombreux objets liés au Cambodge qui ornent son salon : tableau représentant une scène rurale, instruments de musique, statuettes de bouddha, automate musicien, plumes pour la danse, bibelots... Le président des Griots de France brandit à son domicile une canne qu'il conserve précieusement en expliquant : « *ça c'est notre tradition, notre culture* ». Les objets de l'exil sont parfois très rares du fait des conditions même du départ et ils prennent une valeur d'autant plus forte. Une cambodgienne à Sevrans n'a gardé qu'une photo d'elle en tant que jeune fille expliquant cela par le fait qu'elle a dû s'enfuir dans la forêt pour échapper aux Khmers rouges ; Bernard Dinh évoque dans un restaurant du quartier des arts et métiers, une tasse « objet de toutes les attentions » car unique objet de familial, représentant la lignée, ayant survécu aux destructions de la révolution culturelle : « *C'est une tasse que j'ai cachée et que j'ai ramenée avec moi en France. Cela appartenait à ma famille depuis très longtemps. C'est tout ce qu'il reste de ce que les gardes rouges ont cassé pendant la révolution culturelle. Ils ont tout cassé. Il ne reste rien* ». Ou encore un coussin qu'un fils d'immigré chinois a gardé de son père : « *Des objets qu'il aurait emmené avec lui ? Oui. Un coussin brodé vraisemblablement par sa maman, on voit que cela a été brodé à la main, en bleu de Chine, en toile, c'est un objet extrêmement précieux pour moi, c'est moi qui l'ai récupéré, avec des petits boutons en tissu, que l'on retrouve sur les petites vestes chinoises. Il est toujours en bon état, une toile assez épaisse, en forme de traversin, de petit coussin et qui lui a vraisemblablement servi en partie de bagage pour voyager et de coussin en même temps. Il avait probablement ses affaires courantes là-dedans au moment où il a pris le bateau.* »

En revanche, une jeune femme d'origine algérienne explique à Sevrans son faible attachement aux objets-souvenirs par la possibilité de se déplacer fréquemment en Algérie : « *Personnellement on n'a pas ce réflexe de garder en souvenir des objets de notre pays parce que c'est l'idée de dire tout ce qui est Algérien c'est en Algérie* ».

Les éléments intangibles ou immatériels (pratiques culturelles, événements...) sont également très présents dans les témoignages. Un témoin chinois interrogé par Bernard Dinh inscrit ainsi le patrimoine chinois à Paris moins dans le paysage urbain que dans l'immatériel, la culture, une culture qui puise à la fois dans le pays d'origine et le pays d'accueil et qui permet par cela même de tisser des liens harmonieux : *« L'histoire de l'immigration chinoise est longue et ancienne. Les Chinois ont vraiment l'habitude de s'adapter à l'extérieur, à l'étranger. Mais c'est vrai que les Chinois ont la particularité, c'est que dès qu'ils arrivent dans un pays, ils gardent leurs propres traditions [...] Ce serait la culture chinoise qui fédère cette histoire de l'immigration [...] le plus important c'est le lien qui perdure dans l'histoire de l'immigration. Elle a toujours été là. Le plus important, c'est qu'il y ait la connaissance mutuelle entre les gens et donc c'est là où on pourra avoir une vie bien ensemble, harmonieuse ».*

Reste qu'à ne définir le patrimoine que dans sa fonction de reliance à la provenance, on opère une assignation sociale et culturelle qui masque l'étendue du déploiement émotionnel des immigrés. Leur patrimoine comme système de valeurs traduit aussi leur inscription dans l'espace socio-politique français à différentes échelles territoriales. A Sevrans, Garges, Sarcelles..., les immigrés marquent leur attachement présent ou passé à des écoles, des mairies, des centres sociaux, des lieux de loisirs...

Les témoignages n'opposent pas en outre patrimoine tangible (matériel) et intangible (immatériel). Pour certains témoins par exemple, l'inscription dans un lieu public d'une pratique culturelle liée à l'immigration produit un effet de valeur qui transforme éphémèrement le lieu, aussi banal soit-il, en lieu patrimonial. C'est le cas du hall de la gare de Sevrans lors du ramadan, évoqué par une jeune Sevranaise : *« moi ce que j'aime bien c'est à la gare, des stands qu'on n'a pas pendant toute l'année, ces stands de gâteaux [...]. Et ça c'est un truc qui me fait plaisir parce que vraiment peu importe le lieu où on est, tout d'un coup cette culture ressort, elle déborde quoiqu'il arrive et elle s'adapte tout d'un coup dans ce décor là qui n'est pas du tout adapté à ça [...] donc ça oui c'est le patrimoine... musulman ».*

Constatons enfin que le brouillage de la notion de patrimoine de l'immigration n'est pas le seul fait des immigrés. Les élus interrogés ne semblent pas non plus avoir de perception claire de cette notion et certains émettent même des réserves à son égard. Pour des élus du Parti Communiste de Villiers-le-Bel ou du 20<sup>ème</sup> arrondissement, l'appartenance à la classe, à la sphère des pauvres ou même à la cité transcende en quelque sorte les identités des migrants. La mémoire du bidonville des Doucettes à Garges par exemple renvoie ainsi moins à un groupe de migrants particuliers – en l'occurrence les Espagnols et les Portugais qui le

peuplaient dans une très grande majorité - qu'à la misère et à la crise du logement des années 1950. En outre, l'approche patrimoniale de l'immigration peut être perçue comme peu efficiente voire comme source de clivage social sur le territoire. A Sevran, une sociologue pointe les risques de séparation entre groupes et considère que la mairie cherche à encourager parmi les démarches patrimoniales des migrants celles qui développent un esprit d'ouverture. Cela ne signifie d'ailleurs pas que ces élus dans l'ensemble soient rétifs à une connaissance historique de l'immigration sur leur territoire mais la démarche patrimoniale en terme notamment de conservation de bâtiment(s) liés à l'immigration ne leur semble pas pertinente, certains privilégiant par exemple le travail de mémoire et la prise de parole des immigrés.

Il ressort également de l'enquête une faible demande sociale en matière de patrimonialisation de bâtiments ou d'objets liés à l'immigration sur l'ensemble des territoires observés. A propos des Chinois de Belleville, Bernard Dinh offre une explication en soulignant l'opposition entre l'immédiateté dans laquelle ils projettent leurs visions du monde (le travail et le « gain de face ») et la longue durée qui marque la logique de conservation patrimoniale. C'est justement cette condition d'hommes voués corps et âme au travail qui devrait être au cœur de la transmission familiale selon le fils d'un grossiste chinois de la rue du Temple : « *Qu'est-ce qu'il est important de se souvenir, de transmettre, et pourquoi ? Que mes parents ont trimé toute leur vie pour nous. L'argent qu'ils ont gagné est mérité. Ils ont bossé comme des dingues* ».

L'autre opposition, liée à la première, touche au rapport entre espaces privé et public. Il existe de longue date une tendance chez les immigrés à demeurer en retrait de la sphère publique dans une logique de protection et de sécurisation même si cet espace public est investi épisodiquement lors de fêtes ou de mobilisations. Ainsi, certains anciens habitants du bidonville des Doucettes tout en étant favorables au témoignage perçoivent mal l'intérêt d'une éventuelle exposition publique du bidonville, ne valorisant les souvenirs de ce lieu que dans la sphère familiale. La démarche patrimoniale dans sa dimension publique peut même apparaître contre productive à leurs yeux car teintée de commisération. Bernard Dinh retrouve cette primauté de la famille dans son enquête auprès des Chinois à Paris, comme il l'explique dans la question posée à un témoin : « *Pour de nombreux Chinois que j'ai interviewés, pour eux la mémoire et le patrimoine, c'est la tradition familiale, c'est à l'intérieur de la famille. Qu'en pensez-vous ?* ».

L'ATRIS fait exception dans ce paysage puisque cette structure visant à transmettre la mémoire du travail à Renault Billancourt est constituée d'anciens salariés de l'entreprise dont



plusieurs ouvriers maghrébins. Mais Narguesse Keyhani montre les éléments spécifiques qui concourent à la naissance de l'ATRIS : les membres de l'association sont d'anciens ouvriers déjà syndiqués, militants associatifs ou politiques... c'est-à-dire des individus déjà imprégnés de la notion d'espace public à travers leur engagement. L'ATRIS est ainsi perçue par eux comme une continuité. Quant à la transmission, ils y sont sensibles parce que la naissance de leur association est concomitante du développement de la recherche historique sur l'immigration et des nouvelles pratiques de valorisation de la mémoire des immigrés. D'où des liens noués avec des chercheurs en sciences humaines, des militants associatifs impliqués dans le travail de transmission mémorielle. On retrouve toutefois avec l'ATRIS, ce qui a déjà été évoqué ici, à savoir que l'immigration étant une notion mouvante, la mémoire ou le patrimoine de l'immigration peuvent être abordés sous d'autres facettes, par exemple le travail. Ce que souligne un des membres de l'ATRIS. A la question : « *Est-ce que vous pensez être identifié comme association liée à l'immigration ou au travail ouvrier* », il répond que c'est la nature des recherches qui détermine d'une certaine manière le caractère de leur association : « *Ce qu'on envoie comme message, s'est complètement diversifié. Après, comment on est perçu, je pense que ça dépend de ce que cherchent les gens. Imaginez quelqu'un qui travaille sur les métiers de la métallurgie. Un sociologue va vouloir faire une étude sur l'immigration marocaine comparée avec l'immigration tunisienne en France. Ce sera différent. Quelque part on sera vécu selon l'intérêt des gens* ».

## **LOGIQUES DES ACTEURS**

L'enquête fait apparaître une pluralité d'acteurs développant des pratiques mémorielles et/ou patrimoniales liées à l'immigration : des centres sociaux, des associations composés d'immigrés ou de Français et d'immigrés, des chercheurs, des membres de congrégation, des élus municipaux...

Parmi les immigrés, plusieurs rapports montrent que les vellétés patrimoniales sur un territoire sont souvent liées à l'apparition de nouvelles couches sociales issues de l'immigration disposant de capacité d'influence politique. C'est le cas sur le territoire de Val de France mais aussi à Paris comme le montre Bernard Dinh à propos d'une des commémorations du cimetière chinois de Noyelle-sur-Mer à l'origine de laquelle se trouvent de grosses associations de commerçants chinois parisiens. On remarque aussi que la patrimonialisation est liée au rôle que joue la mémoire dans la constitution identitaire des groupes immigrés. A Sevran comme à Val de France, la topographie des lieux patrimoniaux telles que les stèles, plaques... fait apparaître une surreprésentation de sites et monuments

arméniens (et depuis peu antillais et assyro-chaldéens), groupes pour lequel la mémoire d'événements tragiques (génocide, esclavage) a justement une fonction importante d'identification et de cohésion sociale. A Val de France, c'est sur les communes où ils sont le plus structurés et où ils disposent de relais politiques locaux (Arnouville, Sarcelles) que les Arméniens, ainsi que les Assyro-Chaldéens, ont établi des lieux patrimoniaux commémoratifs.

Les rapports mettent également en lumière le rôle que jouent dans la patrimonialisation un certain nombre d'individus que l'on peut qualifier de « passeurs » ; ils se situent souvent dans un entre deux ou plus précisément dans un rapport de proximité et de distanciation avec les immigrés. Ce sont souvent eux qui soulignent la nécessité d'une démarche de transmission, de valorisation et d'interprétation en rapport avec l'univers des immigrés qu'ils côtoient. Bernard Dinh en a rencontré plusieurs : des Franco-chinois issus de couples mixtes, des français mariés à des Chinoises (ou l'inverse), engagés pour certains dans des actions de recherche ou de solidarité. A Garges, ce sont des personnes ayant choisi par conviction idéologique ou par foi religieuse de travailler dans un quartier HLM au service des habitants. A Sevran, c'est l'association théâtre Kygel, fondatrice du projet « Mémoire de Banlieue, association qui comprend en son sein plusieurs jeunes issus de l'immigration. Certains membres fondateurs de l'ATRIS peuvent également jouer ce rôle de passeurs par leur appartenance à la sphère des anciens travailleurs de l'usine ainsi qu'à différents réseaux de militance.

A la diversité des acteurs intervenant dans la patrimonialisation, il faut ajouter la pluralité de leurs objectifs. Le premier est le « vivre ensemble ». C'est le cas des actions du « tourisme solidaire »<sup>5</sup> ou de découverte culturelle, tels que les parcours organisés par l'association *Ca se visite (ex. Belleville insolite)* ou par l'association *Chinois de France - Français de Chine* à Belleville. Ces formes nouvelles de découverte qui présentent le patrimoine de l'autre comme système de valeurs inscrit dans le territoire cherchent à favoriser des relations au-delà des clivages ethniques, à dissiper les stéréotypes et les incompréhensions mutuelles ... Elles courent toutefois le risque de développer une certaine forme d'exotisme, en créant artificiellement de la différence. Ajoutons que le tourisme que l'on peut qualifier d'« ethnique » ne concerne pas de la même façon en Ile-de-France toutes les migrations. Les visites et découvertes qui ont lieu dans les quartiers chinois n'ont pas d'équivalent dans les

---

<sup>5</sup> L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) regroupant un grand nombre des acteurs du tourisme associatif et social (dont *ça se visite !*) met en avant le tourisme solidaire et en donne la définition suivante : "Le tourisme solidaire regroupe les formes de tourisme *alternatif* qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature, et une répartition plus équitable des ressources générées sont les fondements de ces types de tourisme."

quartiers où habitent les migrants du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne, à cause notamment du contentieux colonial.

L'objectif social du « vivre ensemble » motive aussi des actions de mise en mémoire ou de patrimonialisation en banlieue, telle que l'opération mémorielle sur l'ancien bidonville des Doucettes initiée dans les années 1990 par la directrice du centre social du quartier. Il ne s'agit pas cette fois d'encourager la population à découvrir le patrimoine de l'autre mais bien de permettre à un groupe d'habitants de s'appropriier collectivement la mémoire d'un lieu afin de renforcer l'identification au quartier. Pour la directrice, travailler la mémoire du bidonville en reconfigurant la sphère sociale qui la porte, c'est « *conserver cet aspect, on est là tous ensemble, on partage quelque chose de commun* ».

Un second objectif d'actions de patrimonialisation est la reconnaissance de la place d'une population étrangère dans la cité ou dans la société française. C'est l'objectif des visites du cimetière chinois de Noyelles-sur-Mer organisées en direction des migrants chinois d'Ile de France. Cette appropriation symbolique du cimetière pour rendre hommage à des compatriotes morts en défendant la France vise à renforcer la fierté et l'honneur collectif des migrants chinois et à justifier par là même leur place en France. C'est aussi d'une certaine manière l'objectif de l'ATRIS pour qui le futur lieu de mémoire sur l'ancien site de l'usine Renault à Boulogne doit consacrer la place des ouvriers, immigrés entre autres, dans cette entreprise et au-delà dans la société française. C'est encore le but du travail de mémoire de Leila Bousnina sur les habitants du 125 faubourg du Temple qui constitue en quelque sorte un hommage aux anciens migrants maghrébins et une dénonciation des conditions de logement réservées à nombre d'entre eux.

On peut aussi interroger les fonctions du patrimoine pour les migrants. Par exemple unifier et produire un consensus sur des bases territoriale ou ethnique. C'est ce que souligne le témoignage d'une Sevranaise d'origine arménienne pour qui le patrimoine arménien local offre une possibilité de rencontre par delà les clivages politiques et les strates générationnelles : le Khachkar du parc Badier à Sevran, « *ça donne une occasion le 24 avril que tous les gens se réunissent ici sans distinction d'idée politique ou de... surtout d'idées politiques. Ça amène les grands parents, les enfants et même maintenant les petits enfants aussi viennent avec les parents pour voir. Donc ça permet un rassemblement, un rapprochement, disons que c'est un moyen de se voir tous quoi* ».

Le cimetière de Noyelles-sur-Mer semble aussi revêtir une dimension consensuelle pour les migrants chinois ; ceci étant, son instrumentalisation traduit également

des divergences voire des antagonismes sociaux. Les deux visites de Chinois de Paris au cimetière ont ainsi été organisées par des groupes différents dans des buts distincts voire antithétiques. Le premier, constitué de militants français dont des chercheurs en sciences sociales soutient les sans papiers ; ces derniers voient dans le cimetière chinois, un symbole de la dette de la France à l'égard des immigrés chinois et une source de légitimation des luttes actuelles. Le second, on l'a dit, est composé de gros commerçants chinois de Paris réunis en association, liés à l'Ambassade de Chine en France, qui cherchent à conforter leur assise au sein de la « communauté » chinoise de Paris et à obtenir une reconnaissance de la part des plus hautes autorités françaises, également présentes lors de ces commémorations. Dans la culture chinoise, le « gain de face » constitue une étape vitale dans la mobilité sociale. Narguessa Keyhani montre aussi à propos de Renault Billancourt comment deux structures associatives l'ATRIS et l'AMETIS s'opposent dans leur stratégie patrimoniale : l'ATRIS cherche à mettre en valeur le travail ouvrier et les mobilisations sociales tandis que l'AMETIS (association de Maîtrise, de l'Encadrement et des Techniciens de l'Ile Seguin) construit un patrimoine s'appuyant sur la technique qui prend également en compte les hommes mais en cherchant à offrir une vision plus consensuelle et pacifiée des rapports sociaux.

## **LIEUX ET TERRITOIRES**

Une des questions récurrentes de la patrimonialisation concerne les critères permettant de légitimer la sélection d'un élément parmi d'autres et sa transformation en objet patrimonial. Cette légitimation peut s'appuyer sur la fonction emblématique du lieu/objet, c'est-à-dire sa capacité de symbolisation, d'émotion et de signification par le récit ou par l'image. A Sarcelles, des témoignages font par exemple ressortir le caractère emblématique des rues du Moulin à vent et Beauséjour, parce que premiers lieux d'implantation des Arméniens durant l'entre deux guerres. A partir de récits de témoins, Bernard Dinh souligne également plusieurs lieux emblématiques dans le paysage de Belleville et des Arts et métiers, par exemple le restaurant Le Président pour sa monumentalité et son emplacement sur un site carrefour, le restaurant le Temple Céleste à Arts et Métiers pour son ancienneté, sa fonction de tour de contrôle et de plate-forme d'envol au sein de l'immigration chinoise... Mais il montre aussi comment ces lieux ne revêtent pas la même valeur au sein des migrants Chinois : les différences ethniques et confessionnelles modèlent les pratiques territoriales, les codes et par conséquent les sites mis en valeur. Le restaurant Le Président avant d'être un lieu emblématique chinois est ainsi un lieu emblématique de l'immigration wenzhou.

A cet égard, il est certain que plus la production et la diffusion d'archives (écrites, iconographiques, orales) relatifs à un lieu s'accroissent, plus se justifie son caractère patrimonial. Par l'image ou le récit, le lieu perd son anonymat et se singularise tout en étant à même d'illustrer un phénomène, d'évoquer un contexte général. Ainsi, le 125 rue du faubourg du Temple n'était encore il y a peu qu'un vieil hôtel délabré et anonyme pour immigrés parmi tant d'autres à Paris. Mais le travail photographique et les recueils d'entretiens effectués par Leila Bousnina ainsi que les expositions festives de photos organisées ensuite dans le quartier avec des immigrés de l'hôtel ont métamorphosé ce lieu voué à la destruction en un lieu de mémoire singulier, représentatif d'une des formes historiques de logement des immigrés à Belleville. Il en est de même du bidonville des Doucettes à Garges qui est aussi devenu lieu patrimonial par les dizaines de photos qui ont pu être réunies sur CD Rom et qui ont ensuite été diffusées dans le cadre de plusieurs initiatives (fête, revue Patrimoine en Val de France).

Reste qu'en emblématisant un lieu migratoire, on court le risque de simplifier ou de déformer son histoire, de le figer en le définissant comme lieu substance d'une migration unique alors que les lieux migratoires, en matière de logements par exemple, sont souvent occupés successivement par des groupes de migrants distincts qui parfois succèdent eux-mêmes à des Français (ou l'inverse). L'hôtel du 125 rue du faubourg du temple après avoir accueilli pendant des années des Maghrébins a fini par être squatté par des pakistanais, indiens ou tamouls... Dans un immeuble de la rue Julien Lacroix des sans papiers chinois ont succédé aux Africains. D'où la nécessité d'une pluri interprétation patrimoniale qui permette d'éviter une sorte d'arrêt sur image. Cela passe par la construction d'un récit ouvert, c'est à dire non borné dans le temps, qui reconnaisse la diversité des rôles symboliques que peut revêtir un lieu et qui empêche par là même sa confiscation par un seul groupe.

A la question des lieux, on peut articuler la question des territoires. Plusieurs rapports soulignent que la notion de patrimoine appliqué à l'immigration ne peut se penser uniquement dans le seul cadre du territoire de résidence. Si les immigrés opèrent des pratiques de territorialisation et peuvent s'identifier collectivement à une commune, un quartier ou une rue, comme le montrent l'exemple des Tamouls à Garges ouest, des Assyro-chaldéens aux Chardonnerettes à Sarcelles, des Arméniens à Arnouville..., ils peuvent investir également des lieux hors de leur commune, lieux de cultes, de travail, de loisirs, de pèlerinage. On constate ainsi souvent une dissociation entre espaces résidentiels et économiques, lesquels sont reliés par des logiques d'interdépendance. Ajoutons à cela des logiques d'opportunité qui font qu'un site extérieur à l'espace de résidence peut être investi par exemple pour installer un bâtiment religieux.

Bernard Dinh souligne bien à propos des Chinois cette multiterritorialité des lieux d'attache, cette mouvance de la topographie émotionnelle : Le Temple à Pantin est fondé par exemple par des Chinois de Paris en 2002. L'implantation des grossistes Chinois à Aubervilliers se renforce depuis le milieu des années 2000 par un afflux d'entrepreneurs soumis à des pressions institutionnelles au départ, en provenance de quartiers parisiens, par ailleurs déjà saturés de commerces et soumis à une très forte concurrence. Le pèlerinage chinois au cimetière de Noyelles-sur-Mer en Picardie est mis sur pied par des associations parisiennes mais également lilloises. Même phénomène, en ce qui concerne les Tamouls : les lieux de loisirs réguliers d'une association tamoule gargeoise sont constitués par exemple par les parcs de loisirs de l'Ile de France et même par les plages de la Manche.

## **LE PATRIMOINE DES IMMIGRES OU DE L'IMMIGRATION**

Cette enquête met finalement en lumière à propos des immigrés deux grande formes d'appréhension du patrimoine. D'abord, un patrimoine que l'on définit par son rapport à la mémoire, à un territoire et à la construction identitaire et que l'on pourrait qualifier de « patrimoine des immigrés ». D'une certaine manière, cette démarche se rapproche de « l'attitude mémorielle » que Krystoff Pomian applique au patrimoine de la nation<sup>6</sup>. Ensuite, un patrimoine que l'on détermine dans son rapport à l'histoire et que l'on pourrait nommer « patrimoine de l'immigration », l'immigration étant ici entendue comme construction socio-historique. On peut alors appliquer à l'objet patrimonial la définition de Wanda Diebolt : *« l'intérêt d'un objet patrimonial s'apprécie d'abord en fonction de son contexte, de la sphère des activités humaines à laquelle il appartient [...] Je crois que l'on peut dire que la conservation d'un objet patrimonial est justifiée à chaque fois qu'il est porté par un discours historique, à chaque fois qu'il peut être intégré à la grande chaîne des connaissances qui nous relie aux sociétés passées »*<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> « Pour l'attitude mémorielle, le patrimoine représente une sorte d'équivalents objectifs des contenus de la mémoire, un ensemble de souvenirs matérialisés et inscrits de ce fait dans un territoire ; susceptibles d'éveiller des souvenirs intériorisés par des individus, ils aident ainsi à cette remontée du présent au passé qu'est un acte de remémoration. En ce sens puisque c'est en mobilisant la mémoire qu'on répond à la question de l'identité d'un moi ou d'un nous de maintenant avec ceux de naguère et de jadis, dans le cas d'une nation, le patrimoine culturel, pour autant qu'il est censé être son émanation, c'est son identité même rendue visible », Krzysztof Pomian, in *Patrimoine et passions identitaires*, p. 115.

<sup>7</sup> Wanda Diebolt, « L'élargissement de la notion de patrimoine : des droits et devoirs » in *Actes du colloque Racines et patrimoine : la banlieue nord de Paris : gestion, sauvegarde et conservation du patrimoine*, Errance, 1997, p. 37.

Quelle que soit la démarche, mémorielle ou historique, l'appréhension du patrimoine au regard des immigrés amène à repenser ce qui fonde traditionnellement l'action patrimoniale, à savoir la conservation du bâti. Force est de constater en effet ce paradoxe que souligne notamment le travail photographique de Leila Bousnina sur l'hôtel du 125 rue du faubourg du Temple : les opérations mémorielles impulsées par les pouvoirs publics à propos des lieux de vie des immigrés n'ont souvent pour fonction que d'accompagner leur destruction. C'est en effet parce que cet hôtel insalubre devait être rasé que des services de la mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement lui ont passé commande d'une mise en mémoire par la photographie. Mais on pourrait aussi prendre comme exemple de nombreux bâtiments d'habitat collectif de banlieue voués à disparaître dans le cadre de la rénovation urbaine et qui donnent lieu à de nombreuses actions mémorielles. Le travail de mémoire initié par les pouvoirs publics s'effectue donc ici contre la patrimonialisation, entendue dans une logique de conservation du bâti. A moins de penser, le travail d'interprétation et de diffusion lié à l'action mémorielle comme relevant eux aussi de la patrimonialisation. C'est ce que souligne l'enquête : dans la mesure où beaucoup de lieux de vie des immigrés sont globalement disqualifiés et voués à la destruction par les pouvoirs publics, il serait vain de faire reposer l'action patrimoniale sur la seule logique de conservation matérielle. La patrimonialisation au regard de l'immigration doit au contraire s'appuyer sur le travail de représentation et de signification qui passent par des actions diversifiées de connaissance, de mise en scène et de valorisation qui se projettent dans le présent et le passé et qui permettent d'intégrer le fait migratoire à la compréhension d'un objet, d'un site ou d'une pratique. Ce regard porté sur le patrimoine procède de la rupture. Il intervient au moment où le collectif a besoin de repérer, nommer, collectionner, catégoriser tout ce qui est censé provenir du passé, comme si la mémoire n'était plus en mesure de circuler par les canaux habituels de la transmission intergénérationnelle. C'est la « mémoire collective » contre la « mémoire historique ». La première ne se confond pas avec la reconstitution historique. Elle est « un courant de pensée continu, d'une continuité qui n'a rien d'artificiel, puisqu'elle ne retient du passé que ce qui est encore vivant ou capable de vivre dans la conscience du groupe qui l'entretient ». La seconde appréhende le passé « au point où finit la tradition ». Elle n'a plus le support du groupe pour se transmettre mais seulement le recueil volontaire, quasi archivistique des traces laissées par le groupe. Ce mode mémoriel implique la configuration d'un corps social comme scindé en deux dans le temps, « deux tronçons » d'un même groupe « à deux périodes successives » (Halbwachs, 1997 [1950]).